

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1150**4 novembre 2003****SOMMAIRE**

Alloga S.A., Luxembourg	55199	GT Holding S.A., Luxembourg	55154
Arnaud de Bussierre International, S.à r.l., Luxembourg	55193	Hub Net S.A., Luxembourg	55179
Arnaud de Bussierre International, S.à r.l., Luxembourg	55194	I.S.H. S.A.H., Luxembourg	55181
Auvitrade Lux S.A., Luxembourg	55180	I.S.H. S.A.H., Luxembourg	55182
Barclays International Independent Financial Advisory Services S.A., Luxembourg	55182	Interland Cie S.A., Luxembourg	55184
Base 2000 S.A., Luxembourg	55168	Intertrust Dom S.A., Luxembourg	55185
Baypoint S.A., Luxembourg	55180	Intertrust Dom S.A., Luxembourg	55193
BCD Holdings (Luxembourg) S.A., Luxembourg	55188	Ivory Holding S.A., Luxembourg	55167
BCD Technology S.A., Luxembourg	55189	Mantegna S.A., Luxembourg	55167
BCD Technology S.A., Luxembourg	55193	Molandi Holding S.A., Luxembourg	55177
Big Apple Company S.A.H., Luxembourg	55192	Molandi Holding S.A., Luxembourg	55191
By Cocomine S.A., Luxembourg	55174	Molandi Holding S.A., Luxembourg	55191
C.T.-A&A S.A., Luxembourg	55180	Molandi Holding S.A., Luxembourg	55191
Campimol, Société Financière de la Campine S.A.H., Luxembourg	55190	Molandi Holding S.A., Luxembourg	55192
Carlyle Eagle Investment II, S.à r.l., Luxembourg	55156	Molandi Holding S.A., Luxembourg	55192
Commissaires et Réviseurs Associés, S.à r.l., Strassen	55168	Mondi Technology Investments S.A., Luxembourg	55161
Dictame Holding S.A., Luxembourg	55189	Nory European Equities S.A., Luxembourg	55178
Dictame Holding S.A., Luxembourg	55200	Pashmin'Art S.A., Luxembourg	55198
E.F.P., Euro Finance and Properties S.A., Contern	55200	Plastichem S.A., Luxembourg	55185
E.F.P., Euro Finance and Properties S.A., Contern	55200	Stone Systems, S.à r.l., Mamer	55169
Edgewater S.A., Luxembourg	55178	Teamsystem Luxembourg Holdco, S.à r.l., Luxembourg	55187
Ehlert International S.A., Strassen	55180	Teamsystem Luxembourg Holdco, S.à r.l., Luxembourg	55197
Eole S.A., Luxembourg	55196	Teamsystem Luxembourg Holdco, S.à r.l., Luxembourg	55198
Fausta Participations S.A., Luxembourg	55178	Tomkins American Investments, S.à r.l., Luxembourg	55187
FGF Lux S.A., Luxembourg	55186	Tomkins Overseas Financing, S.à r.l., Luxembourg	55173
FGF Lux S.A., Luxembourg	55190	Tomkins Overseas Funding, S.à r.l., Luxembourg	55187
FINADI, Financière d'Investissements S.A.H., Luxembourg	55188	Tomkins Overseas Holdings, S.à r.l., Luxembourg	55176
FINADI, Financière d'Investissements S.A.H., Luxembourg	55190	United CP Holdings, S.à r.l., Luxembourg	55191
Financière Balan S.A., Luxembourg	55177	United Rentals Luxembourg, S.à r.l., Munsbach ..	55169
Finexco Holding S.A., Luxembourg	55186	Val d'Or Investments, S.à r.l., Luxembourg	55185
Fondation Alzheimer, Luxembourg	55161	Valexpert S.A., Luxembourg	55179
Fortfinlux S.A., Luxembourg	55186	Vanilla Holdings Luxembourg S.A.	55199
Fortfinlux S.A., Luxembourg	55188	Vavasseur International Holdings, S.à r.l., Luxembourg	55198
Fundmar S.A., Luxembourg	55189	Vinesmith S.A., Larochette	55179
Gates Rubber Investments, S.à r.l., Luxembourg ..	55187	Vischio Projects, S.à r.l., Luxembourg	55195
Gregory Investments Holding S.A., Luxembourg ..	55177	Weiko Trust Limited, GmbH, Luxembourg	55194
GT Holding S.A., Luxembourg	55156	Westcom S.A., Luxembourg	55199
		Xavex FCP	55190

GT HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1371 Luxemburg, 7, Val Sainte Croix.
H. R. Luxemburg B 89.793.

Im Jahre zweitausenddrei, den dreissigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar André Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft GT HOLDING S.A., mit Sitz in Luxemburg, R.C. Luxemburg B N° 89.793, gegründet durch eine Urkunde des instrumentierenden Notars, vom 31. Oktober 2002, welche im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1757 vom 10. Dezember 2002 veröffentlicht wurde, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung beginnt um sechzehn Uhr dreissig unter dem Vorsitz von Herrn Roberto Manciocchi, Privatangestellter, mit Berufsanschrift in 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxemburg.

Derselbe ernennt zur Schriftführerin Frau Beatriz Gonzalez-Raposo, Privatangestellte, mit Berufsanschrift in 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxemburg.

Zum Stimmzähler wird ernannt Herr Marc Prospert, «maître en droit», mit Berufsanschrift in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxemburg.

Sodann stellt der Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Büro der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die zehntausend (10.000) Aktien mit einem Nennwert von je drei Euro und zwanzig Cent (EUR 3,20), welche das gesamte Kapital von zweiunddreissigtausend Euro (EUR 32.000,-) darstellen, hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäss zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und dem instrumentierenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokoll zusammen mit den Vollmachten, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1. Kapitalerhöhung um EUR 380.000,- um das Gesellschaftskapital von seinem jetzigen Stand von EUR 32.000,- auf EUR 412.000,- zu bringen, durch Schaffung und Ausgabe von 118.750 neuen Aktien mit einem Nennwert von EUR 3,20 je Aktie.

2. Zeichnung der neuen Aktien durch Herrn Jörgen Lenz und Zahlung durch Einbringung einer Sacheinlage bestehend aus einer Schuldforderung gegenüber der Gesellschaft.

3. Entsprechende Abänderung von Artikel 3 der Satzung.

4. Verschiedenes.

Die Ausführungen des Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasste die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Das Gesellschaftskapital wird um einen Betrag von EUR 380.000,- erhöht, um es von seinem jetzigen Stand von EUR 32.000,- auf EUR 412.000,- zu bringen durch die Schaffung und Ausgabe von 118.750 neuen Aktien mit einem Nennwert von EUR 3,20 je Aktie.

Diese 118.750 neuen Aktien wurden alle gezeichnet durch Herr Jörgen Lenz, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft in Kårevägen 22, 182 66 Djursholm, Schweden,

hier vertreten durch Frau Beatriz Gonzalez-Raposo, vorgenannt,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift gegeben in Stockholm, am 24. September 2003.

Welche Vollmacht nach ne varietur Unterzeichnung durch die Bevollmächtigte und den instrumentierenden Notar der gegenwärtigen Urkunde beigegeben bleiben wird, um mit ihr einregistriert zu werden.

Die 118.750 neuen Aktien wurden ausgegeben gegen Einbringen einer Sacheinlage bestehend aus der teilweisen Umwandlung einer Schuldforderung welche Herr Jörgen Lenz, vorgenannt, gegen die Gesellschaft GT HOLDING S.A. hat.

Die Realität der Zeichnung wurde dem unterzeichnetem Notar durch entsprechende Belege bescheinigt.

Gemäss Artikel 26-1 und 32-1(5) des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, wurde die Schätzung der Sacheinlage dem Notar bestätigt durch einen Bericht des unabhängigen «réviseur d'entreprises» Herrn Marcel Stephany, wohnhaft in Bereldingen, vom 30. September 2003, welcher Bericht, nach Unterzeichnung durch die Komparten und den instrumentierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt bleibt, um mit ihr einregistriert zu werden.

Dieser Bericht enthält folgende Schlussfolgerungen:

«Schlussfolgerung

Aufgrund der von uns durchgeführten Prüfungshandlungen, wie sie in diesem Bericht dargelegt worden sind, haben wir keine Anmerkung bezüglich des Werts der Sacheinlage, welche mindestens der Anzahl sowie dem Wert der auszubehenden Aktien entspricht.»

Es geht ausserdem aus besagtem Bericht hervor, dass die Schuldforderung fällig, unstreitig und liquide ist und dass gegen die teilweise Umwandlung eines Betrags von EUR 380.000,- aus dieser Schuld in Kapital der Gesellschaft kein Einwand besteht.

Zweiter Beschluss

Infolge des vorhergehenden Beschlusses wird Artikel 3 der Satzung abgeändert und Zukunft wie folgt lauten:

«**Art. 3.** Das Gesellschaftskapital beträgt vierhundertzwölftausend Euro (EUR 412.000,-), eingeteilt in einhundertachtundzwanzigtausendsiebenhundertundfünfzig (128.750) Aktien mit einem Nennwert von drei Euro und zwanzig Cent (EUR 3,20) je Aktie.»

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Versammlung um siebzehn Uhr für geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Komparenten, haben dieselben mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Folgt die englische Übersetzung des vorhergehenden Textes:

In the year two thousand and three, on the thirtieth of September.

Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of GT HOLDING S.A., R.C. Luxembourg no. 89.793, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December October 31, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations no. 1757 of December 10, 2002.

The meeting begins at four-thirty p.m., Mr Roberto Manciocchi, private employee, with professional address at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Beatriz Gonzalez-Raposo, private employee, with professional address at 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg

The meeting elects as scrutineer Mr Marc Prosper, «maître en droit», with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I.- It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the ten thousand (10,000) shares with a par value of three euro and twenty cent (EUR 3.20) each, representing the total capital of thirty-two thousand euro (EUR 32,000.-) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notices, all the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the members of the Bureau, the mandatories of the shareholders represented and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II.- The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Increase of the corporate capital by EUR 380,000.- so as to raise it from its present amount of EUR 32,000.- to EUR 412,000.-, by the creation and issue of 118,750 new shares with a par value of three euro and twenty cent (EUR 3.20) each.

2. Subscription of the new shares by Mr Jörgen Lenz and payment by a contribution in kind consisting of a claim against the Company.

3. Subsequent amendment of Article 3 of the Articles of Incorporation.

4. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting, after deliberation, passed by unanimous vote the following resolutions:

First resolution

The corporate capital is increased by an amount of EUR 32,000.- so as to raise it from its present amount of EUR 32,000.- to EUR 412,000.- by the creation and issue of 118,750 new shares with a par value of EUR 3.20 each.

These 118,750 new shares have been entirely subscribed by Mr Jörgen Lenz, company director, residing at Kårevägen 22, 182 66 Djursholm, Sweden,

here represented by Mrs Beatriz Gonzalez-Raposo, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given in Stockholm, on September 24, 2003.

Such proxy after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The 118,750 new shares have been issued in counterpart of a contribution in kind consisting of the partial conversion of a claim of Mr Jörgen Lenz, prenamed, against the company GT HOLDING S.A.

The reality of the subscription has been proved to the undersigned notary by relevant papers.

Pursuant to Articles 26-1 and 32-1(5) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, the valuation of the contribution in kind has been confirmed to the undersigned notary by a report dated September 30, 2003, established by the independent «réviseur d'entreprises» Mr Marcel Stephany, established in Bereldange, which report, after signature ne varietur by the appearers and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Said report has the following conclusion:

«Schlussfolgerung

Aufgrund der von uns durchgeführten Prüfungshandlungen, wie sie in diesem Bericht dargelegt worden sind, haben wir keine Anmerkung bezüglich des Werts der Sacheinlage, welche mindestens der Anzahl sowie dem Wert der auszubehenden Aktien entspricht.»

It results furthermore from the precited report that the claim is outstanding, due and unquestionable and that nothing opposes to the conversion of the amount of EUR 380,000.- arising from said claim into corporate capital of the Company.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, Article 3 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

«**Art. 3.** The corporate capital is set at four hundred and twelve thousand euro (EUR 412,000.-), divided into one hundred twenty-eight thousand seven hundred and fifty (128,750) shares having a par value of three euro and twenty cent (EUR 3.20) each.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at five p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, said persons signed with Us the notary, the present original deed.

Signé: R. Manciocchi, B. Gonzalez-Raposo, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, vol. 140S, fol. 89, case 12. – Reçu 3.800 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(065586.3/230/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

GT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 89.793.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 1267 du 30 septembre, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(065588.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

CARLYLE EAGLE INVESTMENT II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 96.185.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the nineteenth of September.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

- CARLYLE HIGH YIELD PARTNERS L.P., a Limited Partnership incorporated under the law of Delaware, with registered office at c/o Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, United States of America, registered under number 52-217-5223.

- CARLYLE AVIO PARTNERS II L.P., a Limited Partnership established in England under the Limited Partnership Act 1907, with registered office at 200 Aldersgate Street, London EC1A 4JJ, United Kingdom, registered under number LP8848.

- CP III COINVESTMENT (CAYMAN) L.P., a Limited Partnership incorporated under the law of the Cayman Islands, with registered office at c/o Walkers SPV Limited, Walker House, Mary Street, PO Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under number 13881.

all here represented by Monsieur Patrick Van Hees, employee, with professional address at 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

by virtue of three proxies given in Washington DC on September 15, 2003.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instrument which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name CARLYLE EAGLE INVESTMENT II, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euros (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 13. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory Provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2004.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, the appearing parties declare to subscribe the whole capital as follows:

1. CARLYLE HIGH YIELD PARTNERS L.P., prenamed	22 shares
2. CARLYLE AVIO PARTNERS II L.P., prenamed	446 shares
3. CP III COINVESTMENT (CAYMAN) L.P., prenamed	32 shares
Total	500 shares

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12.500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand five hundred Euros (EUR 1,500.-).

Resolutions of the Shareholders

1) The shareholders resolve to appoint THE CARLYLE GROUP LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée, R.C. Luxembourg B 76.600 with registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, as manager.

The duration of its mandate is unlimited.

2) The shareholders resolve to fix the address of the Company at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix-neuf septembre

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- CARLYLE HIGH YIELD PARTNERS L.P., un «Limited Partnership» régie par le droit du Delaware, ayant son siège social à c/o Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée sous le numéro 52-217-5223.

- CARLYLE AVIO PARTNERS II L.P., un «Limited Partnership» de droit anglais, établi sous le «Limited Partnership» Act 1907, ayant son siège social à 200 Aldersgate Street, London EC1A 4JJ, Royaume-Uni, enregistrée sous le numéro LP8848.

- CP III COINVESTMENT (CAYMAN) L.P., une société régie par le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Walkers SPV Limited, Walker House, Mary Street, PO Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, enregistrée sous le numéro 13881.

Tous ici représentés par M. Patrick Van Hees, employé, avec adresse professionnelle à 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

en vertu de trois procurations données à Washington DC le 15 septembre 2003.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une Société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux Sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts »).

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes Sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou de tout autre instrument financier qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination CARLYLE EAGLE INVESTMENT II, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représentés par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par parts sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conference call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour

distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et une décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2004.

Souscription - Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. CARLYLE HIGH YIELD PARTNERS L.P., prénommé.	22 parts
2. CARLYLE AVIO PARTNERS II L.P., prénommé	446 parts
3. CP III COINVESTMENT (CAYMAN) L.P., prénommé	32 parts
Total	500 parts

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille cinq cents Euros (EUR 1.500,-).

Décision des associés

1) Les associés décident de nommer en tant que gérant THE CARLYLE GROUP LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée, R.C. Luxembourg B 76.600, ayant son siège social au 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

La durée de son mandat est illimitée.

2) L'adresse du siège social est fixée à 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 55, case 5. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

J. Elvinger.

(065746.3/211/266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

FONDATION ALZHEIMER

Siège social: L-1050 Luxembourg, 45, rue Nicolas Hein.

Composition du Conseil d'Administration au 11 juillet 2003

Président:

- Krecké Jeannot, 34, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg

Vice-Président:

- Diederich Paul, 19, am Bounert, L-6975 Rameldange

Secrétaire:

- Pir Raymond, B.P. 1865, L-1018 Luxembourg

Trésorier:

- Schumacher Edmond, 37, rue M. Engels, L-1465 Luxembourg

Membres:

- Ahlborn Henri, 58, rue Bellevue, L-7214 Bereldange

- Koch Paul, B.P. 1342, L-1013 Luxembourg

- Meyers Paul Henri, 1, rue Auguste Tremont, L-2624 Luxembourg

- Spautz Jean, 85, avenue de la Libération, L-3850 Schifflange

- Nathan Michel, 76, rue J.-P. Michels, L-4243 Esch-sur-Alzette

- Wiseler Claude, 27, rue L.E. Oliver, L-2225 Luxembourg.

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2003, réf. LSO-AI01578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(065771.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

MONDI TECHNOLOGY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1255 Luxembourg, 48, rue Bragance.

R. C. Luxembourg B 96.214.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the seventh of October.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, R.C. Luxembourg B 69 788, a company having its registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

2) STONERIDGE LIMITED, R.C. Tortola N° IBC 1486, a company having its registered office at Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

both here represented by Mr David Bennett, private employee, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of two proxies given in Luxembourg, on 6 October, 2003.

Such proxies, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties have decided to form amongst themselves a corporation (Société Anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation:

Art. 1. There is hereby formed a limited corporation (Société Anonyme) under the name of MONDI TECHNOLOGY INVESTMENTS S.A.

The registered office is established in the municipality of Luxembourg City.

It may be transferred within the municipality of Luxembourg-City by a resolution of the Board of Directors and to any other municipality within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of Shareholders.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

The Company is established for an unlimited period.

The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required by the law for the amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 2. The objects of the Company are to conduct the following activities:

(a) To hold participatory interests in any enterprise in whatever form whatsoever, in Luxembourg or foreign companies, and to manage, control and develop such interests. The Company may in particular borrow funds from and grant any assistance, loan, advance or guarantee to enterprises in which it has an interest or which hold an interest in the Company.

(b) To acquire negotiable or non-negotiable securities of any kind (including those issued by any government or other international, national or municipal authority), patents, copyright and any other form of intellectual property and any

rights ancillary thereto, whether by contribution, subscription, option, purchase or otherwise and to exploit the same by sale, transfer exchange, license or otherwise.

(c) The Company may borrow or raise money with or without guarantee and in any currency by the issue of notes, bonds, debentures or otherwise.

(d) To provide or procure the provision of services of any kind necessary for or useful in the realisation of the objects referred to above or closely associated therewith.

Any activity carried on by the Company may be carried on directly or indirectly in Luxembourg or elsewhere through the medium of its head office or of branches in Luxembourg or elsewhere, which may be open to the public.

The Company shall have all such powers as are necessary for the accomplishment or development of its objects and it shall be considered as a fully taxable 'Société de Participations Financières' according to the applicable provisions.

Art. 3. The corporate capital is set at one million and five hundred thousand (1,500,000.-) US dollars (USD), represented by seven hundred and fifty thousand (750,000) shares with a par value of two (2.-) US dollars (USD) each.

Authorised capital

The corporate share capital of the Company may be increased from its present amount to fifty million (50,000,000) US dollars (USD) by the creation and the issue of new shares with a par value of two (2.-) US dollars (USD) each.

The Board of Directors is fully authorized and appointed:

- to render effective such increase of capital as a whole at once, by successive portions or by continuous issues of new shares, to be paid up in cash, by contribution in kind, by conversion of shareholders' claims, or following approval of the annual general meeting of shareholders, by incorporation of profits or reserves into capital;

- to determine the place and the date of the issue or of the successive issues, the terms and conditions of subscription and payment of the additional shares;

- to suppress or limit the preferential subscription right of the shareholders with respect to the above issue of supplementary shares against payment in cash or by contribution in kind.

Such authorization is valid for a period of five years starting from the date of publication of the deed of October 7, 2003 and may be renewed by a general meeting of shareholders with respect to the shares of the authorized capital which at that time shall not have been issued by the Board of Directors.

As a consequence of each increase of capital so rendered effective and duly documented in notarial form, the first paragraph of the present Article will be amended such as to correspond to the increase so rendered effective; such modification will be documented in notarial form by the Board of Directors or by any persons appointed for such purposes.

Art. 4. The shares shall be bearer or registered shares, at the option of the shareholder.

The Company's shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

The Company may repurchase its own shares by means of its free reserves under the provisions set forth in Article 49-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The capital of the Company may be increased or reduced in one or several steps by resolution of the general meeting of shareholders, adopted in accordance with the provisions applicable to changes in the Articles of Incorporation.

Art. 5. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Directors shall be appointed for a maximum period of six years pursuant to a resolution passed by unanimous vote at a general meeting of the shareholders at which the entire issued capital is represented. They shall be re-eligible but may be removed at any time under the same conditions.

In the event of a vacancy on the Board of Directors the remaining Directors have the right to provisionally fill the vacancy; in this case such a decision must be ratified by the next general meeting of shareholders.

Art. 6. The Board of Directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the object of the Company.

The Board may in particular float convertible or non-convertible bonded loans, by way of issue of bearer or registered bonds, with any denomination whatsoever and payable in any currency whatsoever.

The Board of Directors will determine the nature, the price, the rate of interest, the issue and repayment conditions as well as any other conditions in relation thereto.

A register of the registered bonds will be kept at the registered office of the Company.

All matters not expressly reserved to the general meeting of the shareholders by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the Board of Directors.

Art. 7. The Board of Directors may elect a Chairman. In the absence of the Chairman, another Director may preside over the meeting.

The Directors may meet together for the despatch of business, adjourn, and otherwise regulate their meetings as they think fit, provided at all times there is a quorum of at least two Directors present in person or by proxy and that a majority of the Directors so present or represented is comprised of Directors who are not present in the United Kingdom.

In case of urgency Directors may vote by letter, telegram, telex or telefax.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the Chairman has the casting vote.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the day-to-day management and the representation of the Company in connection therewith to one or more Directors, managers, or other officers; they need not be shareholders of the company.

Delegation to a member of the Board of Directors is subject to a previous authorization by unanimous vote at a general meeting of the shareholders at which the entire issued share capital is represented.

Towards third parties the Company is validly bound in all circumstances by the joint signatures of any two Directors or by the individual signature of a delegate of the Board within the limits of its powers.

Art. 8. The Company shall be supervised by one or more Auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a maximum period of six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Art. 9. The Company's financial year shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 10. The annual general meeting of the shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the second Wednesday in the month of June at 10.00 a.m.

If the said day is a public holiday, the meeting shall be held on the next following working day.

Art. 11. Convening notices of all general meetings of shareholders shall be made in compliance with the legal provisions, each Director being entitled to call a general meeting. Moreover a general meeting of the shareholders must be called at the request of any shareholder(s) holding at least ten percent of the issued capital.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting of the shareholders may take place without convening notices.

Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 12. The general meeting of the shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the Company.

The appropriation and distribution of the net profits fall within its exclusive competence.

This appropriation may include the distribution of dividends, creation or maintenance of reserve funds and provisions, and determination of the balance to be carried forward.

Any dividends distributed shall be paid at the places and at the time fixed by the Board. The General Meeting may authorise the Board to pay dividends in any currency and, at its sole discretion, fix the rate of conversion of the dividends into the currency of the actual payment.

No dividend may be declared by the General Meeting unless the Company is able to meet the criteria of liquidity laid down by Article 72.3 of the amended law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

Under the provisions set forth in Article 72-2 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the Board of Directors is authorised to distribute interim dividends.

Art. 13. The law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, shall apply providing these Articles of Incorporation do not state otherwise.

Transitory provisions

- 1) The first financial year shall begin today and end on December 31, 2003.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 2004.

Subscription and payment

The appearing parties have subscribed the shares as follows:

1) ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, prenamed, seven hundred forty-nine thousand nine hundred and ninety-nine shares	749,999
2) STONERIDGE LIMITED, prenamed, one share	1
Total: seven hundred and fifty thousand shares	750,000

All shares have been entirely subscribed and fully paid up in cash, so that the amount of one million and five hundred thousand (1,500,000.-) US dollars is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary who expressly bears witness.

Statement

The notary drawing up the present deed declared that the conditions set forth in Article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Valuation

For registration purposes the share capital is valued at one million two hundred ninety-five thousand four hundred and forty-eight euro sixty-six cent (EUR 1,295,448.66).

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about sixteen thousand and two hundred euro (EUR 16,200.-).

Constitutive Meeting

Here and now, the appearing parties, representing the entire subscribed share capital and considering themselves as duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The number of Directors is set at four and that of the Auditors at one.

2) The following are appointed Directors:

- a) Mrs Gillian Fay Adams, Human Resources Manager, born in Bexley Heath (UK) on August 2, 1958, residing at 35, rue Michel Rodange, L-5252 Sandweiler, Grand Duchy of Luxembourg;
- b) Mr Theodorus Adrianus Maria Bosman, accountant, born in Amsterdam (NL) on January 28, 1954, residing at 23, rue Dicks, L-5216 Sandweiler, Grand Duchy of Luxembourg;
- c) Mr David Andrew Lawton Bennett, chartered secretary, born in London (UK) on August 30, 1962, residing at 33A, rue de Mamer, L-8280 Kehlen, Grand Duchy of Luxembourg;
- d) Mrs Jacqueline Usher, accountant, born in Liverpool (UK) on March 16, 1960, residing at 3 Longbourn, Imperial Park, Windsor, Berkshire SL4 3TN, United Kingdom.

3) The following is appointed as Auditor:

Mr Arjan Kirthi Singha, chartered accountant, born in Singapore on November 11, 1969, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4) The mandates of the Directors and the Commissaire shall expire immediately after the annual general meeting of 2004.

5) The Company shall have its registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal on the day and year first hereinbefore mentioned in Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing parties, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le sept octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, R.C. Luxembourg B 69.788, une société avec siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

2) STONERIDGE LIMITED, R.C. Tortola N° IBC 1486, une société avec siège social à Craigmuir Chambers, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques,

toutes les deux ici représentées par Monsieur David Bennett, employé privé, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu de deux procurations sous seing privé données à Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MONDI TECHNOLOGY INVESTMENTS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré à l'intérieur de la municipalité de Luxembourg-Ville par une décision du Conseil d'Administration et dans toute autre municipalité du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La Société a pour objet l'exercice des activités suivantes:

(a) Elle peut détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sortes d'entreprises, luxembourgeoises ou étrangères, et elle peut administrer, contrôler et développer ces participations. La Société peut emprunter sous toutes les formes et accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie à toute entreprise dans laquelle elle a un intérêt.

(b) Elle peut acquérir toutes sortes de valeurs mobilières négociables ou non négociables (y inclus celles émises par tout gouvernement ou autre autorité internationale, nationale ou communale), ainsi que des brevets, des droits d'auteurs et toute autre forme de propriété intellectuelle et droits y attachés que ce soit par voie de contribution, souscription, option, achat ou autre et elle peut les exploiter soit par vente, transfert, échange, licence ou autrement.

(c) Elle peut emprunter ou mobiliser des fonds avec ou sans garantie et dans toute devise par l'émission de billets, bons, obligations ou autres.

(d) Elle peut offrir toutes sortes de services nécessaires ou utiles à la réalisation des objets ci-avant décrits ou reliés à ces objets.

Toute activité exercée par la Société peut l'être directement ou indirectement à Luxembourg ou ailleurs par l'intermédiaire de son siège social ou des filiales établies à Luxembourg ou ailleurs, qui peuvent être ouvertes au public.

La Société peut faire toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social et elle sera considérée selon les dispositions applicables comme 'Société de Participations Financières' pleinement imposable.

Art. 3. Le capital social est fixé à un million cinq cent mille (1,500.000,-) dollars US (USD), représenté par sept cent cinquante mille (750.000) actions d'une valeur nominale de deux (2,-) dollars US (USD) chacune.

Capital autorisé

Le capital social de la Société pourra être porté de son montant actuel à cinquante millions (50.000.000,-) de dollars US (USD) par la création et l'émission d'actions nouvelles d'une valeur nominale de deux (2,-) dollars US (USD) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital, en une seule fois ou par tranches successives, par émission d'actions nouvelles à libérer par voie de versements en espèces, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves au capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles à émettre dans le cadre du capital social autorisé.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication de l'acte du 7 octobre 2003 et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs d'une, de deux ou plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La Société sera administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans par une décision unanime d'une assemblée générale des actionnaires, à laquelle la totalité du capital émis est représentée. Ils sont rééligibles, mais toujours révocables sous les mêmes conditions.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, une telle décision doit être ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires, lors de sa prochaine réunion.

Art. 6. Le Conseil d'Administration a tous pouvoirs pour accomplir les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non-convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Tout ce qui n'est pas réservé à l'Assemblée Générale par la Loi ou les présents statuts est de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 7. Le Conseil d'Administration peut désigner son président. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Les Administrateurs peuvent se réunir pour expédier les affaires, ajourner leurs réunions et autrement les régler comme ils l'entendent, à condition qu'il y ait toujours un minimum d'au moins deux Administrateurs présents en personne ou par mandataire et que la majorité des Administrateurs ainsi présents ou représentés soit composée d'Administrateurs qui ne sont pas présents dans le Royaume-Uni.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable donnée par décision unanime d'une assemblée générale des actionnaires, à laquelle la totalité du capital émis est représenté.

Vis-à-vis des tiers la Société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 8. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

Art. 10. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mercredi du mois de juin à 10.00 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 11. Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales, chaque administrateur pouvant convoquer une assemblée générale. Par ailleurs une assemblée générale des actionnaires devra être convoquée à la requête d'un ou plusieurs actionnaire(s) détenant au moins dix pour cent du capital social émis.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale des actionnaires peut se tenir sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 12. L'Assemblée Générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

L'affectation et la distribution du bénéfice net est de sa compétence exclusive.

Cette attribution peut comprendre la distribution de dividendes, la création et le maintien de fonds de réserve et des provisions et la détermination du report à nouveau du solde.

Tout dividende fixé sera payable au lieu et place que le Conseil fixera. L'assemblée générale peut autoriser le Conseil à payer les dividendes en toute devise et, à sa seule discrétion, fixer le taux de conversion des dividendes dans la monnaie de paiement effectif.

Aucun dividende ne peut être déclaré par l'assemblée générale si la Société n'est pas à même de remplir les critères de liquidité fixés par l'article 72.3 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2003.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2004.

Souscription et libération

Les comparantes ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1) ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, préqualifiée, sept cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	749.999
2) STONERIDGE LIMITED, préqualifiée, une action	1
Total: sept cent cinquante mille actions	750.000

Toutes les actions ont été entièrement souscrites et intégralement libérées en espèces de sorte que le montant d'un million cinq cent mille (1.500.000,-) dollars US est désormais à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à un million deux cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent quarante-huit euros soixante-six cents (EUR 1.295.448,66).

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de seize mille deux cents euros (EUR 16.200,-).

Assemblée constitutive

Et à l'instant, les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Madame Gillian Fay Adams, Human Resources Manager, née à Bexley Heath (UK) le 2 août 1958, demeurant au 35, rue Michel Rodange, L-5252 Sandweiler, Grand-Duché de Luxembourg;

b) Monsieur Theodorus Adrianus Maria Bosman, accountant, né à Amsterdam (NL) le 28 janvier 1954, demeurant au 23, rue Dicks, L-5216 Sandweiler, Grand-Duché de Luxembourg;

c) Monsieur David Andrew Lawton Bennett, chartered secretary, né à Londres (UK) le 30 août 1962, demeurant au 33A, rue de Mamer, L-8280 Kehlen, Grand-Duché de Luxembourg;

d) Madame Jacqueline Usher, accountant, née à Liverpool (UK) le 16 mars 1960, demeurant au 3 Longbourn, Imperial Park, Windsor, Berkshire SL4 3TN, Royaume-Uni.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Arjan Kirthi Singha, 'chartered accountant', né à Singapour le 7 novembre 1969, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2004.

5) Le siège social de la Société est fixé au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une version française; à la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: D. Bennett, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, vol. 140S, fol. 95, case 11. – Reçu 12.746,43 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(066066.3/230/370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

MANTEGNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 86.798.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

L'assemblée a accepté la démission de Monsieur Domenico De Acetis, Monsieur Jean-Marie Nicolay et Monsieur Marc Van Hoek de leur mandat d'administrateur et leur a donné pleine et entière décharge pour l'exercice de leur mandat.

L'assemblée a nommé MANAGEMENT, S.à r.l. ayant son siège social 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg et DIRECTOR, S.à r.l. ayant son siège social 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03902. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065922.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

IVORY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 82.995.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 19 juin 2003 à 11.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2002.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04002. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065923.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

COMMISSAIRES ET REVISEURS ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 26.836.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le six octobre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

T & B INVESTMENT S.A., R.C. Luxembourg B 60.434, une société avec siège social au 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen,

ici représentée par Madame Bernadette Reuter-Wagner, réviseur d'entreprises, demeurant au 12, Cité Pescher, L-8035 Strassen,

en vertu d'une résolution prise par le Conseil d'Administration de ladite société en date du 23 septembre 2003, qui, signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte.

Laquelle comparante a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de COMMISSAIRES ET REVISEURS ASSOCIES, S.à r.l., R.C. Luxembourg B 26.836, avec siège social à Strassen, ci-après dénommée «la Société», constituée originellement sous la dénomination de COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l., suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 28 octobre 1987, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 22 du 25 janvier 1988.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte du même notaire, en date du 21 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 612 du 8 août 2001.

- Le capital social est actuellement fixé à quinze mille (15.000,-) euros (EUR), représenté par soixante (60) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent cinquante (250,-) euros (EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

- A la suite de différentes cessions de parts intervenues en date des 15 et 18 septembre 2003, dûment signifiées à la Société et enregistrées à Luxembourg le 30 septembre 2003, la comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société.

- La comparante en tant qu'associée unique prononce la dissolution de la Société avec effet au 30 septembre 2003.

- La comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que la comparante est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- La comparante donne décharge pleine et entière aux gérants de la Société pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société COMMISSAIRES ET REVISEURS ASSOCIES, S.à r.l.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: B. Reuter-Wagner, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, vol. 140S, fol. 90, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

A. Schwachtgen.

(065590.3/230/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

BASE 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.581.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Le domiciliataire

Signatures

(065945.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

STONE SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8227 Mamer, 7, rue des Eglantiers.
R. C. Luxembourg B 84.741.

Procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire

Le douze septembre deux mille trois,
les associés de STONE SYSTEMS, S.à r.l., société à responsabilité limitée au capital de 12.500,00 €, divisé en 500 parts de 25,00 € chacune, se sont réunis sur convocation de la gérance en assemblée générale ordinaire,
au siège social de la société situé à rue des Maximins, 1, L-8247 Mamer.

Les associés présents possédant 500 parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'assemblée générale ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Leszek Banach, gérant associé.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Changement du siège social.

Résolution unique

«L'assemblée générale fixe à compter du 13 septembre 2003 le siège social de la société à l'adresse suivante: rue des Eglantiers, 7, L-8227 Mamer.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

Nom et prénom	Fonction	Signature
Banach Leszek	Gérant associé	Signature
Barnowski Josef	Associé	Signature
Grelewicz Jerzy	Associé	Signature
Sasula Jan	Associé	Signature
Winiarski Zbigniew	Associé	Signature

Fait à Mamer, le 12 octobre 2003.

STONE SYSTEMS, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04675. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065919.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

UNITED RENTALS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 96.183.

STATUTES

In the year two thousand three on the twenty-sixth day of September.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

UNITED RENTALS (DELAWARE) INC, a corporation incorporated under the laws of the State of Delaware, having its office at 5 Greenwich Office Park, Greenwich, Connecticut, USA 06830

here represented by Linda Korpel, employee residing in Munsbach by virtue of a proxy given under private seal.

The aforesaid proxy, being initialled ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée):

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. The purposes for which the company is established are to undertake, in Luxembourg and abroad, financing operations by granting loans to and providing guarantees to or for the benefit of corporations belonging to the same international group to which it belongs itself and in particular to or for the benefit of its direct or indirect shareholders and its affiliates. These loans and these guaranties will be refinanced inter alia but not limited to, by financial means and instruments such as loans from shareholders or group companies or bank loans.

The company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may furthermore use its funds for the setting-up, the management, the development, the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by the way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase

and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to other companies and enterprises any support, loans, advances or guarantees.

In general, the company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name UNITED RENTALS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Münsbach, commune of Schuttrange.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of manager.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's corporate capital is fixed at fifteen thousand United States dollars (USD 15,000.-) represented by five hundred (500) shares with a nominal value of thirty United States dollars (USD 30.-) each, all fully paid-up and subscribed.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. One or more managers manage the Company. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of manager(s) of category A and of manager(s) of category B.

The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be revoked ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

In case of a single manager, the Company shall be validly committed towards third parties by the sole signature of its single manager.

In case of plurality of managers, the company will be validly committed towards third parties by the joint signatures of two managers, obligatorily one manager of category A and one manager of category B.

If the managers are temporarily unable to act, the company's affairs can be managed by the sole associate or, in case the company has more than one associate, by the associates acting under their joint signatures.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on October 1st and ends on September 30th each year, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the September 30, 2003.

Art. 16. Each year, with reference to the end of the Company's year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Subscription - Payment

All the five hundred (500) shares representing the capital have been entirely subscribed by UNITED RENTALS (DELAWARE) INC, prenamed, and fully paid up in cash, therefore the amount of fifteen thousand United States dollars (USD 15,000.-) is at the disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,500.-.

Resolutions of the sole Shareholder

1) The Company will be administered by the following managers:

Manager of Category A:

- Mr Michael Regan, Accountant, born on April 27, 1957 in Brooklyn (USA) and having its professional address at 5, Greenwich Office Park, Greenwich, Connecticut 06830, USA.

- Mr Elliott Mayer, Treasurer, born on August 3, 1956 in Philadelphia, Pennsylvania (USA) and having its professional address at 5, Greenwich Office Park, Greenwich, Connecticut 06830, USA.

Manager of Category B:

- Mr Marcel Stephany, Chartered Accountant, born on May 4, 1951 in Luxembourg (Luxembourg) and residing at 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange

2) The address of the Company is fixed at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Münsbach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille-trois, le vingt-six septembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

UNITED RENTALS (DELAWARE) INC, société de droit de l'Etat de Delaware (USA), ayant son siège social au 5 Greenwich Office Park, Greenwich, Connecticut, USA 06830

Ici représentée par Linda Korpel, employée privé, résidant à Münsbach, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet d'entreprendre, au Luxembourg et à l'étranger, des opérations de financement en accordant des prêts et en fournissant des garanties aux ou en faveur des sociétés appartenant au même groupe international auquel elle appartient, et en particulier à ou en faveur de ses actionnaires directs ou indirects et des sociétés qui lui sont affiliées. Ces prêts et ces garanties seront refinancés en autres mais non exclusivement, par des moyens

financiers et des instruments tels que des prêts provenant d'actionnaires ou des sociétés du groupe ou des prêts bancaires.

La société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra en outre employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder à d'autres sociétés ou entreprises tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société aura la dénomination: UNITED RENTALS LUXEMBOURG, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Münsbach (commune de Schuttrange).

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à quinze mille dollars américains (USD 15.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de trente dollars américains (USD 30,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance, composés de gérant(s) de catégorie A et de gérant(s) de catégorie B.

Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera valablement engagée envers les tiers par la seule signature du gérant unique.

En cas de pluralité de gérants, la société sera valablement engagée par la signature conjointe obligatoirement d'un gérant A et d'un gérant B.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de chaque année, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 30 septembre 2003.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription - Libération

Les cinq cent (500) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par UNITED RENTALS (DELAWARE) INC, prénommé, et ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de quinze mille dollars Américains (USD 15.000,-) se trouve dès à maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 1.500,-.

Décisions de l'Associé Unique

1) La Société est administrée par les gérants suivants:

Gérants de Catégorie A:

- M. Michael Regan, comptable, né le 27 avril 1957 à Brooklyn (Etats-Unis) et ayant son adresse professionnelle au 5, Greenwich Office Park, Greenwich, Connecticut 06830, USA.

- M. Elliott Mayer, trésorier, né le 3 août 1956 à Philadelphie, Pennsylvanie (Etats-Unis) et ayant son adresse professionnelle au 5, Greenwich Office Park, Greenwich, Connecticut 06830, USA.

Gérant de Catégorie B:

- M. Marcel Stephany, réviseur d'entreprises, né le 4 mai 1951 à Luxembourg (Luxembourg) et demeurant au 23, Cité Aline Mayrisch, L-7268 Bereldange

2) L'adresse de la Société est fixée au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Münsbach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Korpel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, vol. 140S, fol. 85, case 4. – Reçu 130,58 euros.

Le Receveur ff. (signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

J. Elvinger.

(065742.3/211/258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

TOMKINS OVERSEAS FINANCING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,-.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 86.642.

Les comptes annuels au 28 février 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04067, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 16 octobre 2003.

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services, Société à responsabilité limitée

Signature

(065960.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

BY COCOMINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 96.220.

STATUTS

L'an deux mille trois, le neuf octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. AMERICAN INVESTORS CORP., société de droit américain, avec siège social au 9 East Loockerman, Dover (États-Unis d'Amérique),

ici représentée par Maître Cécile Hestin, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée, en date du 16 juillet 2003.

2. BENISE CORPORATION LIMITED, société de droit des British Virgin Islands, avec siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola,

ici représentée par Maître Cécile Hestin, prénommée, en vertu d'une procuration lui délivrée, en date du 16 juillet 2003.

Les procurations prémentionnées resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de BY COCOMINE S.A. La société est constituée pour une durée illimitée.

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 2. La société a pour objet le négoce de meubles de bureau, d'intérieur et d'extérieur et toutes activités accessoires.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, la location, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 3. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres actions selon les termes prévus par la loi.

Art. 4. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 5. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

Art. 6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le premier lundi du mois de juin à onze heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger, si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix, sauf toutefois les restrictions imposées par la loi et par les présents statuts. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Art. 7. La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus. Ils sont rééligibles.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration peut choisir en son sein un président et un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société et à la représentation de la société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

Toutefois, le premier administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale.

Art. 10. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un administrateur et de l'administrateur-délégué dûment autorisé par le Ministère des Classes Moyennes.

Art. 11. Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années. Ils sont rééligibles.

Art. 12. L'exercice social commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 13. Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2003.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

Souscription et libération

Les comparants ont souscrit un nombre d'actions et ont libéré en numéraire les montants suivants:

<i>Actionnaires</i>	<i>Capital souscrit en EUR</i>	<i>Capital libéré en EUR</i>	<i>Nombre d'actions</i>
1) AMERICAN INVESTORS CORP., prénommée:	15.500,-	15.500,-	155
2) BENISE CORPORATION LIMITED, prénommée:	15.500,-	15.500,-	155
Total:	31.000,-	31.000,-	310

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve à l'entière disposition de la société.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est approximativement estimé à la somme de mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Les personnes ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - Monsieur Michaël Vastine, directeur commercial, demeurant à F-08150 Lonny, Route Nationale.
 - Madame Corine Bouchard, consultante en ressources humaines, demeurant à F-69005 Lyon 05, 22, rue de la Quarantaine.
 - Maître Philippe Morales, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
3. A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - la société FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., avec siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
4. Faisant usage de la faculté offerte par l'article 9 des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur Michaël Vastine, prénommé.
5. L'adresse de la société est fixée à L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
6. Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera de six années et prendra fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'an 2009.
7. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 9 des statuts.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Hestin, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 octobre 2003, vol. 879, fol. 86, case 12. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(066093.3/239/167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

TOMKINS OVERSEAS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 95.583.025,-.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 51.028.

Les comptes annuels au 30 novembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04072, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 16 octobre 2003.

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services, Société à responsabilité limitée

Signature

(065962.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

GREGORY INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 82.994.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 17 juin 2003 à 11.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2002.

L'assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ03998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065924.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

FINANCIERE BALAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 68.305.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 18 juin 2003 à 11.00 heures*

- Approbation des comptes au 31 décembre 2002 et poursuite de l'activité malgré un total des pertes supérieur à la moitié du capital social.

- L'assemblée donne décharge aux Administrateurs et Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ03992. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065926.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

MOLANDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 69.367.

—
*Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue de manière exceptionnelle le 31 juillet 2003*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société anonyme MOLANDI HOLDING S.A. tenue à Luxembourg, le 31 juillet 2003, que:

- abstraction aux délais et formalités de convocation a été faite;
- décision a été prise d'approuver les comptes au 31 décembre 1999 et de reporter la perte à l'exercice suivant;
- décision a été prise d'approuver les comptes au 31 décembre 2000 et de reporter la perte à l'exercice suivant;
- décision a été prise d'approuver les comptes au 31 décembre 2001 et de reporter la perte à l'exercice suivant;
- décision a été prise d'approuver les comptes au 31 décembre 2002 et de reporter la perte à l'exercice suivant;
- décision a été prise d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour la période de leur mandat,
- décision a été prise de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée ordinaire.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065959.3/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

FAUSTA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 73.067.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue extraordinairement au siège social à Luxembourg, le 10 septembre 2003 à 11.30 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 30 juin 2003.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 30 juin 2003.

L'Assemblée donne décharge spéciale aux Administrateurs et au commissaire aux comptes pour la non-tenu de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes annuels au 30 juin 2003 à la date statutaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ03985. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065927.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

NORY EUROPEAN EQUITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 74.232.

—
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 6 mai 2002 à 9.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2001.

L'Assemblée donne décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de leur mandat au 31 décembre 2001.

Reconduction des mandats de Monsieur Marc Ambroisien, Monsieur Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier en tant qu'Administrateurs et de H.R.T. REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2002.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04040. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065928.3/817/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

EDGEWATER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 22.334.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 septembre 2002

Renouvellement des mandats du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes

Conseil d'Administration

- Monsieur Robert T. Crane, demeurant à Hollywood, Californie, USA.
- Monsieur Tomas R. Mc Clay, demeurant à Hollywood, Californie, USA.
- Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux Comptes

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(065946.3/503/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

VALEXPERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 79.318.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 11 juillet 2003 à 16.00 heures*

L'Assemblée approuve les comptes au 31 décembre 2002.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 juillet 2003.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065933.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

HUB NET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 74.756.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 8 septembre 2003, qu'il y a lieu d'inscrire les modifications suivantes concernant la société anonyme HUB NET S.A.

1. L'assemblée accepte la démission, à compter de ce jour, de l'administrateur, Monsieur Domenico de Acetis.
2. L'assemblée donne décharge à l'administrateur démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.
3. L'assemblée décide de pourvoir au remplacement de l'administrateur démissionnaire en appelant
- MANAGEMENT, S.à r.l., une société domicilié au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2003.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03910. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065935.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

VINESMITH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7620 Larochette, 38bis, route de Mersch.
R. C. Luxembourg B 46.255.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 2003

Les actionnaires de la société VINESMITH S.A., réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 2 avril 2003 au siège social, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Tom Heller, agent commercial indépendant, demeurant 648, Rincon Road, El Sobrante, California 94893, USA, est acceptée à l'unanimité
- Pleine et entière décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat
- Est nommé administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Madame Michelle Feyerstein, secrétaire, demeurant à L-7621 Larochette, 7a, rue du Moulin
- Son mandat d'administrateur prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2007
- Le nouvel administrateur déclare accepter son mandat
- Le conseil d'administration aura donc désormais et jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2007, la composition suivante:

Monsieur Michael Hiller, administrateur de société, demeurant à D-67459 Boehl-Iggelheim, Friederich-Ebert-Strasse, 21 (administrateur-délégué)

Monsieur Harry Leventhal, retraité, demeurant à 5900, Arlington Avenue, Riverdale, New York 10471, USA

Madame Michelle Feyerstein, secrétaire, demeurant à L-7621 Larochette, 7a, rue du Moulin.

Larochette, le 2 avril 2003.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02431. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(065953.3/503/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

BAYPOINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.933.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2003, réf. LSO-AJ03959, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Le domiciliataire
Signatures

(065948.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

EHLERT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.256.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03513, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 20 octobre 2003.

Signature.

(065951.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

AUVITRADE LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 81.169.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 septembre 2003

Les actionnaires de la société, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social le 23 septembre 2003, ont décidé, à l'unanimité, de prendre la résolution suivante:

Le mandat du commissaire aux comptes AUDIEX S.A., société anonyme ayant son siège social à Luxembourg étant échu, il est décidé de lui accorder décharge pleine et entière et de nommer en remplacement, au poste de commissaire aux comptes, pour une durée de 6 années, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2009:

LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, Avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B 25.797.

Le nouveau commissaire aux comptes déclare accepter son mandat.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02006. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065952.3/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

C.T.-A&A S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 74.654.

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 juillet 2003 que Monsieur Daniel Bugmann, gérant, demeurant à Alte Wollerauerstrasse 53, 8832 Wollerau, Suisse, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Mandeep Nanra, «Chief executive officer», ayant son adresse professionnelle à Via Canonica 4, CH-6900 Lugano;

- Monsieur Alex Schmitt, avocat-avoué, ayant son adresse professionnelle au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 juillet 2003.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04126. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065955.3/301/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

I.S.H. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 95.413.

L'an deux mille trois, le treize octobre.

Par-devant Maître Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding I.S.H. S.A., ayant siège social à L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 95.413, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, le 21 août 2003, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

La séance est ouverte à 12.00 heures sous la présidence de Maître Albert Wildgen, avocat, demeurant à Luxembourg. Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Madame Alba Scherer, employée privée, demeurant à Dudelange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Maître Tessa Stocklausen, avocat, demeurant à Luxembourg

Le Bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Réduction du capital social de son montant actuel de € 1.399.986,- (un million trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-six Euros) à € 1.058.400,- (un million cinquante-huit mille quatre cents Euros) par remboursement aux actionnaires d'un montant de € 341.586,- (trois cent quarante et un mille cinq cent quatre-vingt-six Euros).

2. Pouvoir donné au conseil d'administration de la Société ou à tout mandataire spécial élu par lui, aux fins de réaliser le paiement correspondant à la diminution du capital social par tous moyens généralement quelconques.

3. Modification de l'article 5 premier alinéa des statuts.

4. Divers.

II.- Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

III.- Il existe actuellement 22.222 (vingt-deux mille deux cent vingt-deux) actions d'une valeur nominale de € 63,- (soixante-trois Euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social.

Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées.

IV.- La présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points à l'ordre du jour, sans qu'il soit besoin de justifier de l'accomplissement des formalités relatives aux convocations.

Résolutions

L'Assemblée aborde l'ordre du jour et après avoir délibéré, elle prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de son montant actuel de € 1.399.986,- (un million trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-six Euros) à € 1.058.400,- (un million cinquante-huit mille quatre cents Euros) par remboursement aux actionnaires d'un montant de € 341.586,- (trois cent quarante et un mille cinq cent quatre-vingt-six Euros).

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, et au remboursement aux actionnaires, le tout en observant les dispositions de l'article 69 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide suite à la résolution qui précède de modifier l'article 5 premier alinéa des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 1.058.400,- (un million cinquante-huit mille quatre cents Euros), représenté par 16.800 (seize mille huit cents) actions d'une valeur nominale de EUR 63,- (soixante-trois Euros) chacune.»

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de € 1.100,- (mille cent euros).

Dont acte, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous, notaire.

Signé: Wildgen, Scherer, Stocklausen, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 76, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Releveur ff.(signé): Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 17 octobre 2003.

T. Metzler.

(066153.3/222/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

I.S.H. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

r. C. Luxembourg B 95.413.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 17 octobre 2003.

T. Metzler.

(066156.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

BARCLAYS INTERNATIONAL INDEPENDENT FINANCIAL ADVISORY SERVICES,

Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 92.473.

In the year two thousand and three, on the thirtieth of September.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of BARCLAYS INTERNATIONAL INDEPENDENT FINANCIAL ADVISORY SERVICES (the «Company»), a société anonyme having its registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated by deed of Jean-Joseph Wagner notary, residing in Sanem (Luxembourg) on 25th February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 415 of 16th April 2003, registered at the Register of Commerce under the number R. C. S. Luxembourg B 92.473.

The meeting started at 6 p.m. and was presided by M^e Linda Funck, Maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary M^e Antoine Schaus, Maître en droit, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer M^e Marc Monossohn, Maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I) It appears from an attendance list established and certified by the members of the bureau that out of the outstanding seventy-five thousand (75,000) registered shares, seventy-five thousand (75,000) shares representing 100% of the capital of seven hundred fifty thousand Euro (750,000 EUR) are duly represented at this meeting.

II) The shareholders represented, declare having had prior knowledge of the agenda so that the meeting may validly decide on all the items of the agenda, without any obligation to justify the accomplishment of the convening formalities.

The attendance list, signed by the proxy holders of the shareholders represented and the members of the bureau, shall remain attached together with the proxies to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

III) The agenda of the meeting is as follows:

(1) Reduction of the capital of the Company by five hundred fifty-seven thousand Euro (EUR 557,000) corresponding to a loss of the Company recorded in the balance sheet of the Company as at 31st August 2003 so that it is reduced from seven hundred fifty thousand Euro (EUR 750,000) to one hundred ninety-three thousand Euro (EUR 193,000).

(2) Increase of the capital of the Company (i) by a contribution in cash in the same amount as the reduction described in the first agenda point without issue of new shares and (ii) by a further contribution in cash in an amount of four hundred forty-three thousand Euro (EUR 443,000) against the issue of forty-four thousand three hundred (44,300) new shares of a par value of ten Euro (EUR 10) each.

(3) Contribution in cash of five hundred fifty-seven thousand Euro (EUR 557,000) and subscription and payment of the new shares to be issued against a further contribution in cash of four hundred forty-three thousand Euro (EUR 443,000) by BARCLAYS BANK PLC, a company incorporated under the laws of England, having its registered office at 54 Lombard Street, London EC3P 3AH, England and waiver by the other shareholder of its preferential subscription right.

(4) Amendment of the articles of the Company as a result of the resolutions to be taken under items (1), (2) and (3) of the agenda.

IV) A report of the board of directors in connection with the proposal to waive the preferential subscription right and a balance sheet of the Company as at 31st April 2003 were tabled at the meeting and shall remain annexed to this deed to be submitted together with it to the registration formalities.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to reduce the capital of the Company by five hundred fifty-seven thousand Euro (EUR 557,000) so that it is reduced from seven hundred fifty thousand Euro (EUR 750,000) to one hundred ninety-three thousand Euro (EUR 193,000).

Second resolution

The meeting decides to increase the capital of the Company by a contribution in cash in the same amount as the reduction decided in the First Resolution without issue of new shares and by a further contribution in cash in an amount of four hundred forty-three thousand Euro (EUR 443,000) against the issue of forty-four thousand three hundred (44,300) new shares of a par value of ten Euro (EUR 10) each.

Third resolution

The contribution in cash of five hundred fifty-seven thousand Euro (EUR 557,000) is made by, and the forty-four thousand three hundred (44,300) new shares of a nominal value of ten Euro (EUR 10) each to be issued are subscribed and paid for by, BARCLAYS BANK PLC, a company incorporated under the laws of England, having its registered office at 54 Lombard Street, London EC3P 3AH, England, represented by Linda Funck, prenamed by virtue of proxy given on 25th September, 2003, against contribution in cash of one million Euro (1,000,000 EUR), the other shareholder waiving its preferential subscription right. Proof of the above contribution has been given to the undersigned notary.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Fourth resolution

The meeting decides to accordingly amend the 1st paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company, which will read as follows:

«**Art. 5. Capital - Shares and share certificates.** The subscribed capital of the Company is set at one million one hundred ninety-three thousand Euro (EUR 1,193,000) divided into one hundred nineteen thousand three hundred (119,300) shares with a par value of ten Euro (EUR 10.-) per share.»

There being no further business for the meeting, the same was thereupon adjourned.

Expenses

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed and its execution by increase of the subscribed capital, are assessed at twelve thousand six hundred euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in the case of divergence between the English and French text, the English version of it will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named in the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residence, the members of the bureau signed together with us, the notary, the present original deed, no other shareholder expressing the request to sign.

Traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille trois, le trente septembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de BARCLAYS INTERNATIONAL INDEPENDENT FINANCIAL ADVISORY SERVICES, (la «Société») une société anonyme ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 25 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 415 en date du 16 avril 2003 et enregistré au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro R. C. S. Luxembourg B 92.473.

La séance fut ouverte à 18 heures sous la présidence de M^e Linda Funck, Maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire M^e Antoine Schaus, Maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur M^e Marc Monossohn, Maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I) Il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que sur les soixante-quinze mille (75.000) actions nominatives, soixante-quinze mille (75.000) actions représentant 100% du capital social total de sept cent cinquante mille Euro (EUR 750.000) sont dûment représentées à la présente assemblée.

II) Les actionnaires représentés, déclarent avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points de l'ordre du jour, sans aucune obligation de justifier de l'accomplissement des formalités de convocation.

La liste de présence, signée par les mandataires des actionnaires et par les membres du bureau restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III) L'ordre du jour de l'assemblée a la teneur suivante:

1. Réduction du capital de la Société de cinq cent cinquante-sept mille Euros (EUR 557.000) correspondant à une perte de la Société inscrite dans le bilan de la Société établie au 31 août 2003, de sorte qu'il est réduit de sept cent cinquante mille Euros (EUR 750.000) à cent quatre-vingt-treize mille Euros (EUR 193.000).

2. Augmentation du capital de la Société (i) par un apport en numéraire du même montant que la réduction décrite dans le premier point de l'ordre du jour sans émission d'actions nouvelles et (ii) par un nouvel apport en numéraire d'un montant de quatre cent quarante-trois mille Euros (EUR 443.000) contre l'émission de quarante-quatre mille trois cent (44.300) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10) chacune.

3. Apport en numéraire de cinq cent cinquante-sept mille Euros (EUR 557.000) et souscription et paiement des actions nouvelles à émettre contre un apport supplémentaire en numéraire de quatre cent quarante-trois mille Euros

(EUR 443.000) par BARCLAYS BANK PLC, une société de droit anglais, ayant son siège social au 54 Lombard Street, Londres EC3P 3AH, Angleterre et renonciation par l'autre actionnaire à son droit préférentiel de souscription.

4. Modification des statuts de la Société suite aux résolutions devant être prises en vertu des points (1), (2) et (3) de l'ordre du jour.

IV) Un rapport du conseil d'administration en relation avec la proposition de renonciation au droit préférentiel de souscription et un bilan de la Société établi au 31 avril 2003 ont été fournis lors de l'assemblée et resteront annexés au présent acte afin d'être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Après que l'ordre du jour ci-dessus fut approuvé par l'assemblée, l'assemblée prit à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital de la Société de cinq cent cinquante-sept mille Euros (EUR 557.000) de sorte qu'il soit réduit de sept cent cinquante mille Euros (EUR 750.000) à cent quatre-vingt-treize mille Euros (EUR 193.000).

Seconde résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital de la Société par un apport en numéraire du même montant que la réduction décidée dans la première résolution sans émission d'actions nouvelles et par un apport en numéraire supplémentaire d'un montant de quatre cent quarante-trois mille Euros (EUR 443.000) contre l'émission de quarante-quatre mille trois cents (44.300) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10) chacune.

Troisième résolution

L'apport en numéraire de cinq cent cinquante-sept mille Euros (EUR 557.000) est fait par, et les quarante-quatre mille trois cents (44.300) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10) chacune à émettre sont souscrites et payées par, BARCLAYS BANK PLC, une société de droit anglais, ayant son siège social au 54 Lombard Street, Londres EC3P 3AH, Angleterre, représentée par Linda Funck susnommée en vertu d'une procuration donnée le 25 septembre 2003, contre apport en nature d'un million d'Euros (EUR 1.000.000), l'autre actionnaire renonçant à son droit préférentiel de souscription. La preuve de l'apport susvisé a été donnée au notaire instrumentant.

Ladite procuration, après avoir été signée, ne varietur par les personnes présentes et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital - Actions et certificats.** Le capital souscrit de la Société est fixé à un million cent quatre-vingt-treize mille Euros (EUR 1.193.000) divisé en cent dix-neuf mille trois cent (119.300) actions d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10) par action.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes et de leur réalisation par augmentation du capital, seront évalués à douze mille six cents euros.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivie d'une version française; il est spécifié qu'en cas de divergence avec la version française le texte anglais fera foi.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont tous signé avec nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant émis le voeu de signer.

Signé: L. Funck, A. Schaus, M. Monossohn, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 66, case 6. – Reçu 4.430 euros.

Le Receveur ff.(signé): Kirsch.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2003.

J. Elvinger.

(066160.3/211/161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

INTERLAND CIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 42.891.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

M. Thyès-Walch.

(066137.3/233/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

VAL D'OR INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 54.540.

Extrait de la Résolution de l'Associé Unique du 6 octobre 2003

Il résulte du procès-verbal de la Résolution de l'Associé Unique de la société VAL D'OR INVESTMENTS, S.à r.l., tenue à Luxembourg, le 6 octobre 2003, que:

- Décision a été prise d'accepter la démission de M. Michal Wittmann, résidant au 27, rue de Trintange, L-5465 Wald-bredimus, de son poste d'administrateur de la société
- Décision a été prise de lui accorder pleine et entière décharge pour la période de son mandat.
- Décision a été prise de nommer M. Colm Smith, résidant au 8 Lotissement des Roses, L-8398 Roodt, comme nouvel Administrateur de la société susmentionnée, et ce avec effet immédiat.
- Décision a été prise de transférer le siège social de la société du 3, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065956.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

INTERTRUST DOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.106.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 12 août 2003, le mandat du commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. a été remplacé par la société

KPMG AUDIT, Société Civile, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg,

avec effet à l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2002; son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2003 qui statuera sur l'exercice 2002.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour INTERTRUST DOM S.A.

C. Smith

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03444. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065957.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

PLASTICHEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 47.457.

RECTIFICATIF

Lors de l'assemblée générale ordinaire tenue exceptionnellement le 27 février 2003, les mandats des administrateurs

Monsieur Dirk Van Reeth, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Madame Marie-José Reyter, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Madame Monique Juncker, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Le mandat du commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour PLASTICHEM S.A.

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03431. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065969.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

FORTFINLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 86.976.

L'assemblée générale ordinaire, tenue exceptionnellement en date du 24 juillet 2003, a accepté la démission de Monsieur Gérard Birchen et de Monsieur Edward Bruin de leurs postes d'administrateurs à compter du 24 juillet 2003.

Puis cette assemblée a appelé aux fonctions d'administrateurs Monsieur Carl Speecke, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et Monsieur Koen van Baren, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Ils termineront les mandats de leurs prédécesseurs qui prendront fin lors de l'assemblée générale statutaire de 2008.

Enfin, cette assemblée a décidé de réduire le mandat du commissaire aux comptes de six à trois ans. Par conséquent, le mandat du commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

Pour FORTFINLUX S.A.

C. Speecke

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065961.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

FGF LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 85.016.

L'assemblée générale ordinaire, tenue exceptionnellement en date du 24 juillet 2003, a accepté la démission de Monsieur Gérard Birchen et de Monsieur Edward Bruin de leurs postes d'administrateurs à compter du 24 juillet 2003.

Puis cette assemblée a appelé aux fonctions d'administrateurs Monsieur Carl Speecke, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et Monsieur Koen van Baren, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Ils termineront les mandats de leurs prédécesseurs qui prendront fin lors de l'assemblée générale statutaire de 2007.

Enfin, cette assemblée a décidé de réduire le mandat du commissaire aux comptes de six à trois ans. Par conséquent, le mandat du commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire de 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2003.

Pour FGF LUX S.A.

C. Speecke

Administrateur «B»

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03407. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065963.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

FINEXCO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 77.984.

Lors d'une réunion du conseil d'administration, tenue par voie circulaire et avec effet au 23 septembre 2003, Monsieur Roland Bisetti, consultant financier, 7, rue des Allobroges, CH-1227 Carouge, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Daniel Bisetti, administrateur décédé.

Lors de la même réunion Monsieur Nicolas Bisetti a été nommé président du conseil d'administration et Monsieur Roland Bisetti a été nommé aux fonctions d'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065965.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

TOMKINS OVERSEAS FUNDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,-.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 86.643.

—
Les comptes annuels au 28 février 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04077, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 16 octobre 2003.

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services, Société à responsabilité limitée

Signature

(065964.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

TOMKINS AMERICAN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 100.000,-.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 86.645.

—
Les comptes annuels au 30 novembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04083, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 16 octobre 2003.

ERNST & YOUNG Tax Advisory Services, Société à responsabilité limitée

Signature

(065966.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

GATES RUBBER INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 100.000,- GBP.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 51.247.

—
Les comptes annuels au 30 novembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04082, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 16 octobre 2003.

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES

Signature

(065968.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

TEAMSYSTEM LUXEMBOURG HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 25.000,- EUR.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 75.239.

—
L'assemblée générale des actionnaires, tenue en date du 3 octobre 2003 a accepté la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Paul Found avec effet au 16 septembre 2003.

Document aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour *TEAMSYSTEM LUXEMBOURG HOLDCO, S.à r.l.*

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. / C. Speecke

Gérant / Gérant

Signatures / -

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03478. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065978.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

BCD HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 62.130.

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation BCD HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., qui a eu lieu en date du 3 octobre 2003 a donné décharge au Liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., 27 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg pendant cinq ans.

Toute dette de la société qui pourrait ne pas avoir été réclamée à ce jour sera gardée pendant le délai légal à Luxembourg, auprès de BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., 27 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Pour BCD HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., liquidée

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03415. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065967.3/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

FINADI - FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 4.710.

L'assemblée générale ordinaire 26 septembre 2003, a ratifié la décision du conseil d'administration du 23 mai 2003 de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Robert Hovenier en remplacement de Monsieur Dirk Van Reeth.

Puis cette assemblée a ratifié la décision du conseil d'administration du 3 juin 2003 de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. en remplacement de Monsieur Edward Bruin.

Ensuite cette assemblée a pris note de la démission en date de ce jour de ses fonctions d'administrateur de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. et appelle Monsieur Benoît Frin en remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Lors de cette assemblée, les mandats des administrateurs

Madame Marie-José Reyter, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Robert Hovenier, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Cette même assemblée a appelé aux fonctions de commissaire aux comptes H.R.T. REVISION, S.à r.l., 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg en remplacement de COMCOLUX S.A. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Document aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour FINADI - FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03439. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065971.3/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

FORTFINLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 86.976.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03400, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour FORTFINLUX S.A., Société Anonyme

C. Speecke

Administrateur

(065989.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

BCD TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.558.

L'assemblée générale ordinaire, tenue exceptionnellement en date du 5 août 2003, a ratifié la décision du conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Robert Hovenier en remplacement de Monsieur Dirk Van Reeth.

Lors de cette même assemblée, les mandats des administrateurs
Monsieur Edward Bruin, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
Monsieur Gérard Birchen, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
Monsieur Robert Hovenier, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
ont été renouvelés et prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Le mandat du commissaire aux comptes
CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg
a été renouvelé et prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Le mandat du réviseur d'entreprises
DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen
a été renouvelé et prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2004.

Document aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2003.

Pour BCD TECHNOLOGY S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03450. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065972.3/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

DICTAME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.184.

L'assemblée générale ordinaire, tenue exceptionnellement en date du 18 septembre 2003, a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Benoît Nasr, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Benoît Frin. Il terminera le mandat de son prédécesseur qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2005.

Document aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2003.

Pour DICTAME HOLDING S.A.

K. van Baren

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03472. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065977.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

FUNDMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 9.714.

L'assemblée générale ordinaire, tenue exceptionnellement en date du 23 septembre 2003, a ratifié la décision du conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, en remplacement de Madame Juliette Lorang. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2006.

Document aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2003.

Pour FUNDMAR S.A.

H. de Graaf

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00966. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065979.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

XAVEX FCP, Fonds Commun de Placement.*Notice of dissolution*

In accordance with Articles 17.1 and 17.9 of the Management Regulations of XAVEX FCP (the «FCP»), notice is hereby given that XAVEX ADVISORS S.A., the Management Company of the FCP, has decided the dissolution of the FCP.

Dated 9 October 2003.

On behalf of XAVEX ADVISORS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04248. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Avis de dissolution

Conformément aux articles 17.1 and 17.9 du Règlement de Gestion de XAVEX FCP (le «FCP»), avis est donné par la présente que XAVEX ADVISORS S.A., la Société de Gestion du FCP, a décidé la dissolution du FCP.

En date du 9 octobre 2003.

Au nom de XAVEX ADVISORS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04249. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(065980.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

FGF LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 85.016.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03404, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour FGF LUX S.A., Société Anonyme

C. Speecke

Administrateur «B»

(065991.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

CAMPIMOL, SOCIETE FINANCIERE DE LA CAMPINE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 3.571.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2003, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03428, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour CAMPIMOL, SOCIETE FINANCIERE DE LA CAMPINE, Société Anonyme Holding

G. Birchen

Administrateur

(065997.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

FINADI - FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 4.710.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03434, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour FINADI - FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme Holding

M.-J. Reyter

Administrateur

(065998.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

UNITED CP HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 63.390.000,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.850.

—
EXTRAIT

En date du 13 octobre 2003, l'associé UNITED INFORMATION GROUP BV, une société de droit néerlandais, a transféré 4.226 parts de la société UNITED PROFESSIONAL MEDIA, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066023.3/260/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

MOLANDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 69.367.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03391, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(065983.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

MOLANDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 69.367.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03392, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(065982.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

MOLANDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 69.367.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03395, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(065986.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

MOLANDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 69.367.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03397, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(065984.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

BIG APPLE COMPANY, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 55.041.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le seize septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Mademoiselle Alexia Uhl, juriste, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire; «la mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société FIDCORP LIMITED, ayant son siège social à Gibraltar, Watergardens 6, Suite 24;

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé elle délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1. Que la société anonyme holding BIG APPLE COMPANY, R. C. S. Luxembourg B n° 55.041, ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 22 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 422 du 29 août 1996, et les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant décision du conseil d'administration, spécialement autorisé à cet effet par l'assemblée générale ordinaire du 13 septembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 842 du 4 octobre 2001.

2. Que le capital social de la société anonyme holding BIG APPLE COMPANY s'élève actuellement à EUR 115.000 (cent quinze mille euros) représenté par 250 (deux cent cinquante) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

3. Que son mandant est devenu successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société anonyme holding BIG APPLE COMPANY.

4. Que par la présente, son mandant prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

5. Que son mandant, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme holding BIG APPLE COMPANY, déclare que tout le passif de la société est réglé.

6. Que son mandant requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, il déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.

7. Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il règlera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

8. Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la société.

9. Que la mandataire ou le notaire instrumentant peuvent procéder à l'annulation des actions de la société.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, vol. 140S, fol. 70, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

J. Elvinger.

(066071.3/211/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

BCD TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.558.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03448, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour BCD TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme

G. Birchen

Administrateur

(065999.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

INTERTRUST DOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 81.106.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03467, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour INTERTRUST DOM S.A., Société Anonyme

C. Smith

Administrateur

(066001.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

ARNAULD DE BUSSIERRE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 87.211.

L'an deux mille trois, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de ARNAULD DE BUSSIERRE INTERNATIONAL, S.à r.l., (la «Société») une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 20, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 87.211, constituée suivant acte notarié du 2 avril 2002, publié au Mémorial C numéro 1088 du 16 juillet 2002.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée se compose des deux (2) seuls et uniques associés, à savoir:

1.- Monsieur Arnauld de Bussierre, architecte, ingénieur conseil, demeurant route du Mas de Rey, F-13870 Rognonas, ici représenté par Madame Christel Ripplinger, juriste, avec adresse professionnelle au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

en vertu d'une procuration lui donnée à Rognonas (France), le 19 septembre 2003.

2.- Madame Marie-Hélène de Bussierre, sans profession, demeurant route du Mas de Rey, F-13870 Rognonas, ici représentée par Madame Christel Ripplinger, prénommée,

en vertu d'une procuration lui donnée à Rognonas (France), le 19 septembre 2003.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire des comparants et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle personne comparante, ès dites qualités qu'elle agit, a exposé au notaire soussigné ce qui suit:

Exposé préliminaire

Suivant acte de cession de parts sociales sous seing privé, conclu à Luxembourg, le 18 septembre 2003, l'associé Monsieur Arnauld de Bussierre, prénommé, a acquis neuf (9) parts sociales de son co-associé, Madame Marie-Hélène de Bussierre, prénommée, d'une valeur nominale de cinq cent onze euros et dix cents (511,10 EUR) de la société ARNAULD DE BUSSIERRE INTERNATIONAL, S.à r.l., de sorte qu'après cette cession de parts sociales, les cent (100) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de cinquante et un mille cent dix euros (51.110,- EUR) se répartissent entre les deux seuls et uniques associés mentionnés ci-avant, Monsieur Arnauld de Bussierre, à raison de soixante-quinze (75) parts sociales, et Madame Marie-Hélène de Bussierre, à raison de vingt-cinq (25) parts sociales.

Ledit acte de cession de parts sociales, conclu et signé des parties à la date du 18 septembre 2003, restera, après avoir été signé ne varietur par la mandataire susnommée et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps avec lui.

Ceci exposé, les deux (2) seuls et uniques associés prémentionnés, par leur représentante susnommée, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs résolutions, prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

Première résolution

Les associés décident d'accepter la cession de neuf (9) parts sociales dressée sous seing privé à la date précitée du 18 septembre 2003 par l'associé Madame Marie-Hélène de Bussierre à son co-associé Monsieur Arnauld de Bussierre.

Ensuite Monsieur Arnauld de Bussierre, par sa représentante susnommée, agissant en sa qualité de seul et unique gérant de la Société ARNAULD DE BUSSIERRE INTERNATIONAL, S.à r.l. déclare accepter au nom et pour compte de cette dernière, la cession de parts sociales dressée sous seing privé, en date du 18 septembre 2003 et la considérer comme dûment signifiée à la Société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil et conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

Les associés décident encore de changer l'objet social de la Société et de modifier en conséquence l'article deux (2) des statuts de la Société, afin de lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'étude technique des structures métalliques, des structures tendues, des façades, de toutes structures connues ou inconnues à ce jour, l'architecture, le design de toute nature et l'étude paysagère tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La société s'interdit toute participation ou activité pouvant créer un conflit d'intérêts et porter atteinte à l'indépendance professionnelle de l'activité libérale d'architecte/ingénieur-conseil et elle s'engage à respecter toutes les dispositions législatives et réglementaires auxquelles est soumise l'activité réglementée en question.

D'une manière générale, la société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.»

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire des comparants prémentionnés, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Ripplinger, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 octobre 2003, vol. 879, fol. 72, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(066131.3/239/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

ARNAULD DE BUSSIERRE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 87.211.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(066132.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

WEIKO TRUST LIMITED, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg B 44.423.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausenddrei, den zwölften August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster, in Vertretung von Notar Joseph Elvinger, mit dem Amtssitz in Luxemburg, in dessen Besitz und Verwahr diese Urkunde verbleibt.

Ist erschienen:

Herr Isak Koblenz, Ingenieur, wohnhaft zu L-1648 Luxembourg, 20, place Guillaume, vertreten durch Frau Rachel Uhl, Juristin, wohnhaft zu Luxembourg, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am ...

Vorgenannte Vollmacht, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten des Komparenten und den amtierenden Notar, bleiben gegenwärtiger Urkunde beigegeben, und mit derselben registriert zu werden.

Dieser Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, ersuchte den instrumentierenden Notar nachstehenden Gesellschaftsvertrag wie folgt zu beurkunden:

- Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung WEIKO TRUST LIMITED, GmbH, mit Gesellschaftssitz am 15, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg, eingetragen am Gesellschafts- und Handelsregister Luxemburg unter Sektion B Nummer 44.423, (die «Gesellschaft») wurde gegründet zufolge einer notariellen Urkunde erstellt am 30. Juni 1993, veröffentlicht im Mémorial, Recueil Spécial C von 1993, Seite 21.064.

- Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft beträgt dreizehntausendachtundzweiundachtzig Euros (EUR 13.882,04), eingeteilt in fünfhundert sechzig (560) Aktien ohne Nominalwert, welche voll eingezahlt sind.

- Der Komparent ist alleiniger Inhaber sämtlicher Aktien der Gesellschaft.

- Der Komparent, als alleiniger Aktionär, beschließt hiermit ausdrücklich die Gesellschaft aufzulösen.

- Der Komparent, als Liquidator der Gesellschaft, erklärt, daß alle Schulden der Gesellschaft bezahlt sind.

- Die Aktivität der Gesellschaft hat aufgehört; das Gesamtvermögen der Gesellschaft wird dem alleinigen Aktionär übertragen, der für alle, auch noch nicht bekannten Verbindlichkeiten und Verpflichtungen persönlich haftbar ist; folglich gilt die Liquidierung der Gesellschaft als abgeschlossen.

- Der alleinige Aktionär erteilt den Mitgliedern des Verwaltungsrates und dem statutarischen Abschlußprüfer uneingeschränkte Entlastung für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tage.

- Die Gesellschaftsunterlagen werden während fünf Jahren am bisherigen Gesellschaftssitz verwahrt.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Gesellschafterversammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen und abgeschlossen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Bevollmächtigten des Komparenten, unterzeichnete derselbe mit Uns, Notar, die gegenwärtige Urkunde.

Unterzeichnet: I. Koblenz, R. Uhl, J. Seckler.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2003, vol. 140S, fol. 23, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2003.

J. Elvinger.

(066074.3/211/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

VISCHIO PROJECTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,162,500.-.

Registered office: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 74.386.

In the year two thousand and three on the third day of the month of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

FL SELENIA, S.à r.l., a company organised under Luxembourg law, having its registered office at L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch,

represented by M^e Toinon Hoss, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 26th September 2003.

The appearing party, declared being the sole member of the limited liability company VISCHIO PROJECTS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée (hereafter the «Company») having its registered office at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, (R. C. S. Luxembourg B 74.386), incorporated pursuant to a deed of the notary M^e Joseph Elvinger on 14th February 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 385 of 29th May 2000. The articles of incorporation were amended several times and for the last time by deed of M^e Joseph Elvinger, on 1st July 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1.420 on 1st October 2002.

The appearing party requested the undersigned notary to state the following resolutions:

First resolution

The sole member decides to dissolve and to put the Company into liquidation.

Second resolution

The sole member appoints as liquidator:

EUROFID, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 298, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, registered at the Luxembourg registre de commerce et des sociétés under the number B 92.176.

The largest powers and especially those determined by articles 144 and following of the law of 10th August, 1915 on commercial companies are granted to the liquidator by the sole member. The liquidator may execute the acts and operations specified by article 145 without any special authorisation of the sole member even in the case it is normally required by law.

The liquidator is dispensed from drawing up an inventory and may refer to the books of the Company.

The liquidator may, under its own responsibility, delegate for certain determined operations, the whole or part of its powers to one or more proxies.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their names, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le troisième jour du mois d'octobre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

FL SELENIA, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg,

représentée par M^e Toinon Hoss résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration datée du 26 septembre 2003.

Le comparant déclare être le seul associé de la société à responsabilité limitée VISCHIO PROJECTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée (ci-après la «Société») ayant son siège social à 398, route d'Esch L-1471 Luxembourg, (R. C. S. Luxembourg B 74.386), constituée suivant acte reçu par le notaire M^e Joseph Elvinger en date du 14 février 2000, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 385 du 29 mai 2000. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte reçu par le notaire M^e Joseph Elvinger en date du 1^{er} juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1420 du 1^{er} octobre 2002.

Le comparant prie le notaire instrumentant de prendre acte des résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'associé unique nomme liquidateur:

EUROFID, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 92.176.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus, spécialement ceux prévus à l'article 144 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il déterminera.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui parle et comprend la langue anglaise, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise et suivie d'une version française; à la requête de la personne comparante, et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: T. Hoss, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2003, vol. 18CS, fol. 73, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2003.

J. Elvinger.

(066079.3/211/78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

EOLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 79.975.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de EOLE S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 79.975, constituée suivant acte notarié du 20 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 628 du 11 août 2001, (ci-après «la Société»).

La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 septembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1575 du 22 novembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Patricia Marteau, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Julie Forget, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Les actionnaires présents à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que toutes les actions étant nominatives, la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis de convocation adressés aux actionnaires par lettres recommandées datées du 4 septembre 2003.

B) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Rapport du commissaire vérificateur.
- 2.- Décharge au liquidateur et au commissaire vérificateur.
- 3.- Clôture de la liquidation et désignation de l'endroit où les livres et documents comptables de la société seront déposés et conservés pour la période légale.
- 4.- Divers.

C) Qu'il appert de la liste de présence prémentionnée, que sur les trois cent vingt-cinq (325) actions représentatives de l'intégralité du capital social, trois cent vingt-quatre (324) actions sont dûment présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, établi par Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle à Luxembourg, nommé à ces fonctions suivant assemblée générale des actionnaires de la Société, tenue sous seing privé, le 16 juillet 2003, approuve le rapport du liquidateur ainsi que les comptes de liquidation.

Le rapport du commissaire à la liquidation, après avoir été signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires donne décharge pleine et entière au liquidateur, la société FLDALUX S.A., Luxembourg, et au commissaire à la liquidation, pour l'accomplissement leurs activités respectives de liquidation de ladite Société.

Troisième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prononce la clôture de la liquidation de la Société.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide en outre que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la Société, de même qu'y resteront consignés les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés et dont la remise n'aurait pu leur être faite.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition du présent procès-verbal pour procéder utilement aux publications exigées par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et aux autres mesures que les circonstances exigeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et Passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. Blondeau, P. Marteau, J. Forget, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} octobre 2003, vol. 879, fol. 72, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(066118.3/239/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

TEAMSYSTEM LUXEMBOURG HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 75.239.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03474, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(066003.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

PASHMIN'ART S.A., Société Anonyme.
Capital social: EUR 31.000,-.
Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 74.487.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 octobre 2003

Démission de deux administrateurs:

Les démissions avec décharge pleine et entière de leur fonction d'administrateurs de:

- Monsieur David Draï
- Madame Jayashree Chadha-Draï

Nomination de nouveaux administrateurs:

Ont été nommés à l'unanimité en remplacement des administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Youri Draï, né le 28 août 1973 à Strasbourg (F), demeurant à L-3201 Fenange, 7, route d'Esch,
- Monsieur Richard Smil, né le 20 mai 1952 à Reims (F), demeurant à F-51100 Reims, 5, allée Yves Gandon.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin lors de l'assemblée générale se tenant en 2005.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 octobre 2003

Nomination d'un administrateur-délégué:

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 17 octobre 2003 que:

- Monsieur Richard Smil, né le 20 mai 1952 à Reims (F) demeurant à F-51100 Reims, 5, allée Yves Gandon a été nommé administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle conformément à l'article 6 des statuts de la société.

Pour extrait

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04472. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066113.3/1039/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

VAVASSEUR INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.103.224.400,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 87.611.

EXTRAIT

En date du 13 octobre 2003, l'associé UNITED INFORMATION GROUP BV, une société de droit néerlandais, a transféré 11.032.244 parts de la société UNITED CONSUMER MEDIA, S.à r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066027.3/260/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

TEAMSYSTEM LUXEMBOURG HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 75.239.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03476, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(066004.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

ALLOGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 74.488.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 24 juin 2003 au siège social de la société:

- que la démission de M. Christopher Etherington en sa qualité d'administrateur a été acceptée, et que pleine et entière décharge lui a été accordée pour son mandat exercé jusqu'au jour de sa démission;
- qu'a été nommé comme nouvel administrateur:
M. Fritz Hirsbrunner, 454, route de Lavaux, CH-1095 Lutry VD, Suisse, en qualité d'administrateur de classe B;
- que le conseil d'administration de la société se compose dorénavant comme suit:
M. Geoff Cooper, administrateur de classe A,
M. John Kallend, administrateur de classe A,
M. Philippe Weigerstorfer, administrateur de classe B,
M. Paul Fasel, administrateur de classe B,
M. Fritz Hirsbrunner, administrateur de classe B;
- que les mandats des administrateurs expirent au jour auquel sera tenue l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02500. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066037.3/312/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

VANILLA HOLDINGS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 52.676.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu entre la société VANILLA HOLDINGS LUXEMBOURG S.A., établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, et ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISE, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri a été dénoncé avec effet immédiat.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Signature

L'Agent domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 20 octobre 2003, réf. LSO-AJ04612. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066039.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

WESTCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11C, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 72.834.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration

L'an 2003, le 13 octobre, à 15.00 heures, au siège social, 59, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, les administrateurs de la société WESTCOM S.A. se sont réunis en Conseil, sur convocation de Monsieur Michel Fattouch, administrateur délégué.

Sont présents et ont émarginé la liste de présence:

- Monsieur Michel Fattouch, administrateur-délégué en exercice qui préside la séance, demeurant Drève de Carloo, N° 1 - B-1180 Uccle - Belgique
- Monsieur Eugène Parise, Administrateur, demeurant 3, avenue Pescatore à L-2324 Luxembourg en remplacement de Monsieur Thierry Richon, administrateur démissionnaire par lettre recommandée.
- Monsieur Joseph Dakhoul, administrateur représenté par procuration par Monsieur Michel Fattouch

Le Conseil réunissant le quorum des administrateurs présents ou représentés, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour et propose de passer aux discussions et au vote:

Ordre du jour / Décisions

- Démission d'un administrateur
 - Nomination d'un nouvel administrateur
 - Transfert du siège social à l'adresse suivante:
11C, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg
- Après discussion et délibération, le Conseil, à l'unanimité,

1- Accepte la démission de Monsieur Thierry Richon du poste d'administrateur et décide de nommer en qualité d'administrateur Monsieur Eugène Parise, demeurant 3, avenue Pescatore à L-2324 Luxembourg

La présente délégation de pouvoir est donnée pour une durée indéterminée.

2- Accepte le transfert du siège social de la société à l'adresse suivante:

11C, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.30 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal en 2 exemplaires, lesquels, après lecture ont été signés par le conseil d'administration.

Signé: J. Dakhoul, M. Fattouch, E. Parise.

Fait et passé à Luxembourg, le 13 octobre 2003.

En deux exemplaires originaux dont un remis au Notaire instrumentant, lequel exemplaire restera annexé à l'Acte de prochaine assemblée générale extraordinaire de la société.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2003, réf. LSO-AJ04020. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(066147.3/231/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

E.F.P., EURO FINANCE AND PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5316 Contern, 40, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 32.929.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(066042.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

E.F.P., EURO FINANCE AND PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5316 Contern, 40, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 32.929.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le mercredi 25 avril 2001

7. L'assemblée nomme la société FISCOGES, S.à r.l., en tant que commissaire aux comptes pour l'exercice 2001/2002.

Luxembourg, le 25 avril 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, réf. LSO-AJ00714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(066045.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2003.

DICTAME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 46.184.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 septembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2003, réf. LSO-AJ03469, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2003.

Pour DICTAME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

K. van Baren

Administrateur

(066002.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 octobre 2003.
